

FLOTTEUR ENFANT D'ARGENT
Classe II



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation dispensée dans le cadre de la préparation au brevet Flotteur Enfant d'Argent doit permettre au jeune nageur d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer, sur des rivières de classe II, sous la conduite d'un Cadre Technique assisté d'un serre-file.

Sa durée est laissée à la libre appréciation du cadre technique en fonction de l'âge, de la maturité et du degré de motivation du jeune nageur et des conditions de pratique.

Les connaissances théoriques élémentaires seront transmises en favorisant une approche intuitive des notions et en tenant compte de l'âge de l'enfant.

Le matériel doit être parfaitement adapté : gabarit du flotteur, taille des palmes, casque et gilet ajustés, combinaison assurant une excellente protection iso thermique et traumatique.

ORGANISATION

Les formations « Flotteur Enfant d'Argent » sont organisées à l'échelon du Club.

Le brevet est attribué en évaluation continue sous le contrôle de la même équipe pédagogique.

Le Président du Club a la charge de procéder à l'enregistrement du brevet en ligne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ☞ Etre âgé de 8 ans, avec une autorisation du responsable légal
- ☞ Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- ☞ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Nage en Eau Vive établi, depuis moins de 1 an, par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport ou médecin hyperbare.

JURY

Il est composé d'un cadre technique au moins titulaire du brevet d'Initiateur Entraîneur Fédéral, en possession d'une licence fédérale et d'un certificat médical en cours de validité.

DELIVRANCE DU BREVET

- Après avoir été confirmées au cours d'au moins 2 descentes, les compétences nécessaires à l'acquisition du Flotteur Enfant d'Argent sont validées par la signature du cadre technique.
- Le brevet est délivré par le club sous la signature du président du club et du cadre technique.
- Le jury doit valider le brevet sur le Passeport du Nageur (*cachet du club et signature du jury*).

CONTENU DE LA FORMATION

COMPETENCE 1 : AISANCE AQUATIQUE		
Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Nage libre	Effectuer 25 m, en piscine ou plan d'eau sécurisé	Réalisé avec aisance, sans prendre appui et sans s'arrêter
Déplacement en apnée	Effectuer une distance d'au moins 3 m sans accessoire, en piscine ou plan d'eau et fond n'excédant pas 1,80 m.	Réalisé avec aisance, sans appréhension, ni stress et sans refaire surface.
COMPETENCE 2 : DEMONSTRATION DE LA TECHNIQUE INDIVIDUELLE SUR UN PARCOURS CLASSE I		
Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
<u>Communication gestuelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> • OK • Ça ne va pas • Stop • A droite, A gauche 	Connaissance des signes conventionnels élémentaires	Reconnaissance et exécution du signe sans hésitation
Réaliser une reprise de courant	A partir d'un contre large et bien marqué	Orientation du flotteur vers l'amont et propulsion.
Réaliser une traversée / Bac	Sur un courant modéré, sans obstacle en aval. A partir d'un contre large et bien marqué	Atteinte de la rive opposée avec une dérive minimale.
Se diriger	Virer à gauche et à droite sur signe et ordre de l'ouvreur ou du serre-file	Orientation du flotteur et propulsion entraînant un changement de direction effectif
S'arrêter / Stop	Sur signe et ordre de l'ouvreur dans un contre de rive bien marqué	Le nageur s'arrête et se stabilise dans le contre
Evoluer en palanquée	Définir la position de l'élève : derrière l'ouvreur puis devant le serre-file	Maintien de la position dans la palanquée, sans dépasser l'ouvreur